

DOSSIER DE CANDIDATURE

Vous avez développé une solution numérique
ou digitale post janvier 2021
et vous ciblez le marché de l'agroalimentaire ?

C'EST LE MOMENT DE VOUS INSCRIRE !

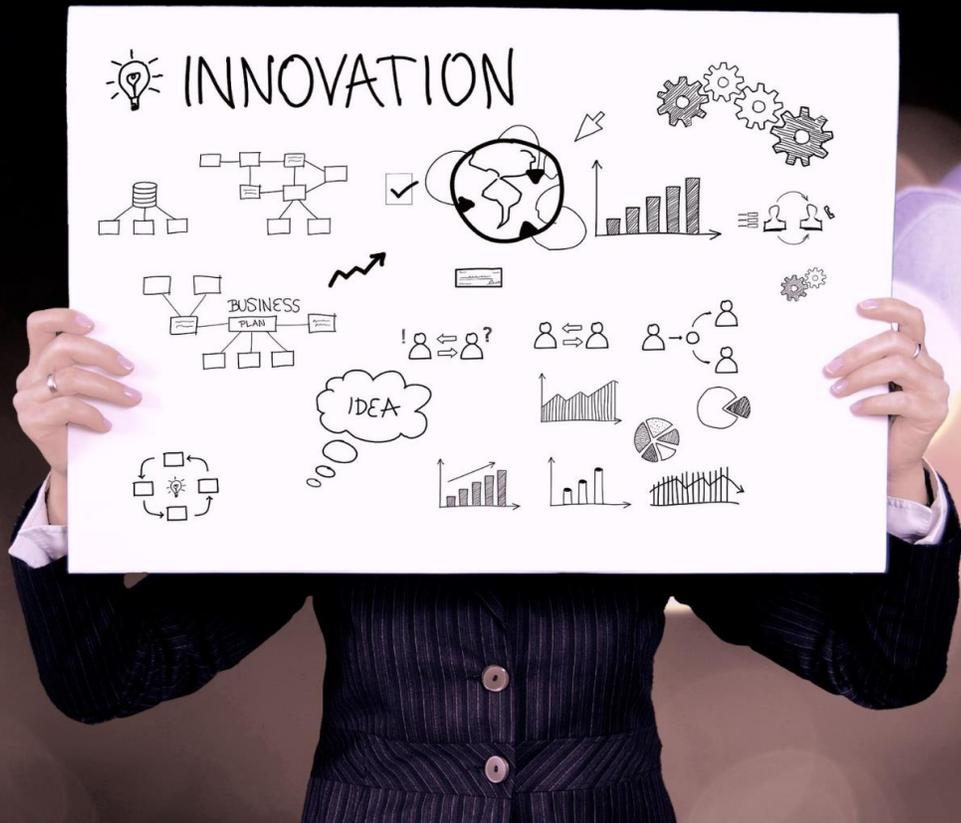
Depuis 16 ans, les Trophées de l'Agroalimentaire soutiennent les innovations
produits
des entreprises agroalimentaires régionales.

Et depuis 2018, l'action accompagne également avec succès les solutions
numériques et digitales
dans leur déploiement sur le secteur agroalimentaire.

INTÉRESSÉ ?

**PARTICIPEZ À LA 5^{ème} ÉDITION
DES TROPHÉES NUMÉRIQUES
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET BÉNÉFICIEZ D'UNE MISE EN RELATION DIRECTE AVEC VOS FUTURS
CLIENTS !**

LES TROPHÉES NUMÉRIQUES



Témoignage

« Gagner un Trophée numérique de l'Agroalimentaire a été un véritable tremplin pour nous. Sa très forte visibilité nous a permis de nombreuses mises en relation avec des décideurs qui ont accéléré notre croissance via la signature de nouveaux contrats. Au-delà, c'est une réelle reconnaissance devant une centaine d'entreprises autant qu'une preuve d'expertise pour accompagner nos clients et les fidéliser. »

Solution primée : [Pulsar 360 technologie de marketing prédictif](#)



David Huré,
Président et fondateur de D-IMPULSE

L'entreprise est désormais partenaire de BPI France et a été mise en relation avec une dizaine d'entreprises agroalimentaires normandes (5 contractualisations) ainsi qu'avec l'enseigne AUCHAN au national.

Résumé

LE CONCEPT :

Un concours qui récompense les meilleures solutions numériques et digitales portées par des entreprises normandes dédiées ou pouvant être déployées sur le secteur agroalimentaire.

EXEMPLE DES PRIX DÉCERNÉS EN 2020 :

- **Marketing** : offre une valeur ajoutée digitale et s'appuie sur une technologie numérique pour développer les ventes.
- **Équipement et ingénierie numérique** : amélioration ou création de processus industriels.
- **Objet connecté** : applications ou services connectés.
- **Logistique connectée**



POURQUOI PARTICIPER ?



Pour les lauréats, les avantages sont multiples :

- **GAGNEZ** en notoriété : bénéficiez des **retombées presse** dans les médias régionaux, nationaux et sur les réseaux sociaux en lien avec notre agence de relation publique mais aussi de la caution des Trophées de l'Agroalimentaire qui réunissent 40 partenaires agroalimentaires. Votre solution sera également promue sur un support diffusé à 1500 exemplaires et sur une **vidéo réalisée pour promouvoir et accélérer le développement de votre solution dans le secteur agroalimentaire**.
- **BÉNÉFICIEZ** de la possibilité de **présenter votre offre à un panel d'entreprises agroalimentaires de l'AREA (257 adhérents)** à l'occasion d'un **webinaire ou d'une intervention présentielle** dans un groupe de travail qui s'engage à étudier votre solution, ainsi que la façon dont elle peut être testée et déployée dans leurs entreprises.
- **PROFITEZ** d'une **visibilité lors de la soirée de promulgation des lauréats 2023 des Trophées de l'Agroalimentaire le 13 octobre prochain** à la caisse régionale du Crédit Agricole devant plus de 200 acteurs économiques régionaux.
- **CAPITALISEZ** sur un **réseau de contacts** et profitez des **partenariats** noués avec les enseignes de la Grande distribution, Cash and Carry et Restauration : AUCHAN, METRO, API RESTAURATION que vous pourrez rencontrer.
- **OBTENEZ** la possibilité d'être mis en contact avec des partenaires des Trophées de l'Agroalimentaire sous la forme de rendez-vous ciblés pouvant aboutir à des **prestations d'accompagnement en commerce et en stratégie sur la base de dispositifs de financements régionaux** (sous réserve d'éligibilité).

Plus qu'un concours, notre objectif est d'accélérer le déploiement de votre solution dans le secteur agroalimentaire

ORGANISATION



10 JUIN

Date limite d'envoi des dossiers de candidature

15 JUIN

Date de réunion du jury : sélection des lauréats

SEPTEMBRE

Conception des outils promotionnels → livret et tournage vidéo

SEPTEMBRE

Présentation de votre solution auprès des adhérents de l'AREA NORMANDIE

6 OCTOBRE

Soirée de promulgation

Le Jury

Afin de garantir la qualité de cet événement, nous adoptons un protocole rigoureux.

Nous réunissons un jury pluridisciplinaire d'experts composé de spécialistes de l'innovation, d'acteurs économiques régionaux (entreprises agroalimentaires et distributeurs).

La sélection s'effectue selon une grille de notation minutieusement élaborée en fonction des enjeux de croissance du secteur agroalimentaire normand.



INSCRIPTIONS GRATUITES !

POUR VOUS INSCRIRE, C'EST TRÈS SIMPLE !

ETAPE 1 – Veuillez compléter sur Internet le [dossier de candidature](#).

Il vous sera notamment demandé de décrire votre projet, son caractère innovant et sa valeur ajoutée pour l'agroalimentaire. Prenez le temps de répondre aux questions et n'hésitez pas à revenir vers nous si vous avez besoin d'un complément d'information.

ETAPE 2 – Afin de terminer votre inscription, nous vous prions de nous faire parvenir par e-mail, à laure.dyvrande@area-normandie.com, le règlement signé et la fiche d'engagement complétée.

Nous avons besoin de tous les documents dûment remplis et signés pour prendre en compte votre inscription.

ETAPE 3 – Nous reviendrons vers vous pour vous expliquer en détails la rencontre avec le jury.

ETAPE 4 – Nous vous communiquerons dès que possible les résultats.

BONNE CHANCE !

DES QUESTIONS ? CONTACTEZ-NOUS :

Jocelyn FONTAINE

jocelyn.fontaine@area-normandie.com

06 74 83 02 69



Chloé LE MAUX

chloe.lemaux@area-normandie.com

02 31 28 87 92

Le Pentacle, 5 avenue de Tsukuba
14200 HÉROUVILLE SAINT CLAIR